

# Fiche-contexte - L'économie palestinienne

2 janvier 2015



*Alors que la question de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France mobilise le parlement et le gouvernement, l'occupation et la colonisation israélienne de la Palestine continuent. Quels en sont les impacts sur l'économie palestinienne ?*

## Une activité restreinte par une myriade de contraintes et restrictions :

**Poursuite à grande échelle de l'accaparement des ressources**, terre, eau, spectre électromagnétique, ressources du sous-sol et de la mer. Une main mise facilitée par la division de la Cisjordanie en trois grandes zones dont l'une, la zone C, est quasiment interdite d'accès aux Palestiniens et dont seulement 1% est affectée à leur développement

**Maintien pour l'essentiel de la quasi-union douanière à caractère asymétrique.** Alignement de la TVA palestinienne sur le taux israélien (l'écart ne peut excéder deux points de pourcentage). Autonomie limitée à quelques catégories de biens en matière de fixation de tarifs (avec parfois la fixation de quotas). Echafaudage de de barrières non tarifaires.

**En matière économique, pouvoirs très limités de l'Autorité palestinienne (AP).** Celle-ci ne peut agir que sur le volet dépenses du budget et encore car la règle de consensus fixé pour tous les Comités mixtes créés dans une multitude de domaines (eau, transport, etc.) bloquent la quasi-totalité des projets d'investissement. Côté recettes, l'AP ne contrôle que 75 % des revenus et dépend de la bonne volonté des autorités israéliennes pour percevoir les recettes douanières.

**Captation organisée du marché domestique.** Interdiction de vente des produits pharmaceutiques et des produits laitiers et carnés à Jérusalem-Est. Empêchement des relations d'affaires entre Jérusalem-Est, coupée de ses marchés et de ses centres d'approvisionnement traditionnels, la Cisjordanie et Gaza, soumise à blocus depuis 2006. Interdiction aux entreprises de télécommunication d'installer des antennes relais en zone C, accès limité aux fréquences 2G et pas d'accès direct aux fréquences 3 G et 4 G.

**Multiplication des difficultés à chaque étape du cycle d'importation et d'exportation.** Longue liste de biens intermédiaires interdits d'entrée, encore plus longue à Gaza. Impossibilité de remplir les exigences de certification pour exporter car les inspecteurs ne se déplacent pas sur place. Obstacles

innombrables au transport : système dual d'autoroutes et routes, plus de 500 check-points fixes et des centaines de volants, obligation de décharger et recharger les camions aux points de passage. Interdiction quasi-totale d'exporter pour les producteurs de Gaza.

Pour en savoir plus sur les conséquences économiques et sociales, consultez nos chiffres-clés

Notes aux rédactions, si vous souhaitez davantage d'informations, nous vous suggérons de rentrer en contact avec :

- Olivia Elias, Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine -

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Fiche-contextes](#) >

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Fiche-contexte-L-economie-palestinienne>